



Lycée St-Sernin

Conseil Local FCPE Lycée St-Sernin

3, Place Saint-Sernin – 31000 TOULOUSE

E-mail : info@fcpe-st-sernin.fr

Site : <http://www.fcpe-st-sernin.fr>

Compte-rendu de la réunion du Conseil Local du 17/12/2018

Personnes présentes	Personnes excusées
Véronique Steinmann	Cécile Piquet
Bernard Chaboureau	Éloïse Urbain
Bruno Swagten	Anne Morel-Bonnet
Jeanne Nussli	Faïda Messal
Véronique Maribon-Ferret	
Karine Demyk	
Véronique Lizan	
Rémy Mathieu-Daudé	
Bernadette Pourcher	
Sylvie Barrau-Huguet	
Germain Rouzaud	
Inès Guillemin	
Céline Falguières	
Christophe Fuchs	
Jean-Yves Ferrand	
Pauline Gabarrou	
Eva Maldonado	
Philippe Orth	

Rappel de l'ordre du jour

- - premier bilan des conseils de classe du 1er trimestre
- - compte-rendu des CA de l'établissement des 13 et 29 novembre
- - compte-rendu de la réunion de présentation des travaux de restructuration du lycée
- - réforme du lycée et du baccalauréat
- - questions diverses

Premier bilan des conseils de classe du 1er trimestre

Les conseils de classe du 1^{er} trimestre se sont déroulés entre le lundi 3 et le vendredi 14 décembre, selon le calendrier que l'administration nous avait communiqué le 7 novembre.

Parmi nos 128 adhérents, 103 sont parents délégués de classe (titulaires ou suppléants) et occupent 108 postes.

Sur les 43 classes pourvues en délégués (seules les 2^{nde} et 1^{ère} TMD n'ont pas de représentants des parents), au moins un parent FCPE a assisté au conseil de classe, et nous les en remercions.

Pour le moment, 25 comptes-rendus ont été rédigés (18 encore attendus), et envoyés à notre adresse (info@fcpe-st-sernin.fr) afin d'être mis en ligne sur notre site Internet. Le délégué doit également adresser le compte-rendu aux parents des élèves de la classe, en utilisant la liste des adresses mails que le secrétariat de scolarité nous a communiquée.

Des parents délégués présents disent avoir apprécié les modèles de questionnaire et de compte-rendu qui leur ont été fournis, par mail et sur notre site.

Compte-rendu des CA de l'établissement des 13 et 29 novembre

Lors du premier CA de l'année pour les nouveaux élus (le 13 novembre), ont été établies les listes des personnes qui vont siéger dans les différentes commissions.

Les représentants des parents (tous FCPE) sont :

Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté : Bernard Chaboureau et Marianne Delrieu titulaires, Sylvie Barrau-Huguet et Jeanne Nussli suppléantes

Conseil de discipline : Véronique Lizan et Bernard Chaboureau titulaires, Corinne Athanase et Bruno Swagten suppléants

Commission Hygiène et Sécurité : Véronique Steinmann et Jeanne Nussli titulaires, Bernard Chaboureau suppléant

Commission permanente : Véronique Steinmann et Bernard Chaboureau titulaires, Bruno Swagten et Jeanne Nussli suppléants

Conseil de Vie Lycéenne : Véronique Steinmann et Véronique Maribon-Ferret titulaires, Bernard Chaboureau suppléant

2 voyages ont été approuvés par le CA : Alcala et Madrid pour 23 élèves de 2nde OIB (205) pour un coût par élève de 370€, Gandia et Valence pour 22 élèves de 206 et 206 au coût de 284€. Lors de ces discussions, se pose la question du coût pour les familles : aucun élève ne doit renoncer à un voyage pour des raisons financières. Il peut être fait appel à la caisse de solidarité pour une aide.

Le CA a également approuvé la location de la salle de la cinémathèque (480€), pour la projection du film qui a été réalisé en avril dernier lors du spectacle « La ligne » au Bascala, auquel participaient les élèves musiciens et danseurs de notre lycée.

Le protocole d'évaluation en EPS pour le baccalauréat a été approuvé lors du CA du 13 novembre. Il présente les dates et les choix possibles pour les 3 épreuves de sport. Les représentants des parents et des élèves ont fait remarquer que, suite à l'occupation du gymnase en novembre dernier par des familles sans logement, certains élèves manqueraient de préparation pour les premières épreuves ; il en sera tenu compte, et le calendrier a été modifié.

Le protocole d'organisation des soins et des urgences a été présenté lors du CA du 13 novembre. Comme le règlement intérieur, il devra être diffusé sur l'ENT. Les représentants des élèves souhaitent une meilleure information, et une formation à destination des délégués de classe. Le problème d'absence de sonnerie différenciée selon le type d'alerte (en cas d'application du PPMS par exemple) a été posé. Il est répondu que ceci est prévu lors de la prochaine tranche des travaux de restructuration du lycée.

Le CA a également débattu au sujet des travaux de restructuration du lycée, avant et après la réunion de présentation du 27 novembre (cf point suivant de l'ordre du jour). Les enseignants réclament plus de rencontres avec les personnes décisionnaires ; les professeurs d'EPS signalent que la nouvelle salle prévue pour leur matière dans le bâtiment A ne convient pas dans l'état actuel du projet, trop petite pour accueillir en sécurité une classe entière et le matériel nécessaire.

Les parents FCPE ont une nouvelle fois signalé les problèmes d'accès au self sur la tranche horaire de 12 à 13h. L'attente est trop longue, et des élèves renoncent à y déjeuner, pour ne pas être en retard à leur cours à 13h. Il est répondu que l'attente est longue, certes, mais qu'il y a eu une amélioration. Il faut impérativement que les élèves respectent les créneaux horaires de passage. L'administration du lycée souligne que tous les élèves sont acceptés à la demi-pension, quel que soit leur domicile...

Le point principal du CA du 29 novembre était la présentation du budget 2019 de l'établissement. Il s'agit d'un acte prévisionnel regroupant dépenses et recettes, soumis à l'approbation du CA.

Il s'agit d'un budget de fonctionnement, qui n'intègre pas la masse salariale du personnel de l'Éducation Nationale et des agents de la Région. Il est divisé en plusieurs services ; les services généraux comprennent les sections « Activité Pédagogique » (fournitures, sorties, voyages...), « Vie de l'Élève » (aides sociales et salaires des Assistants d'Éducation), « Administration et Logistique » (charges générales, entretien, viabilisation) ; les services spéciaux sont ceux de la Restauration-Hébergement, des Bourses Nationales, et de l'Agence comptable (qui gère les comptes de 5 autres établissements).

La dotation de fonctionnement attribuée par la Région est en hausse de 5%, une hausse qui s'explique par un alignement sur la partie Est de l'Occitanie (Montpellier) qui était mieux dotée avant la fusion des régions. Avec un montant de 202.183€, elle ne représente que 10,7% des recettes, mais la Région prend en charge directement l'électricité et le gaz, qui ne sont pas inclus dans ce budget.

Le résultat négatif de 6.111€ est un résultat d'écritures comptables qui représente la différence entre la dotation à l'amortissement (+28.072€) et une quote-part de subvention imputée sur le résultat (21.961€) pour « neutralisation de l'amortissement ».

Le budget présenté peut être considéré en « équilibre réel » à 1.882.907,35 euros.

Le budget des Services Généraux (Activité Pédagogique, Vie de l'Élève et Administration et Logistique), est de l'ordre de 790.000€.

Le budget des Bourses Nationales est de 202.000€.

Le budget du Service Restauration et Hébergement est de l'ordre de 890.000€.

Lors des deux CA de novembre, il a bien sûr été question de la réforme du lycée et du baccalauréat. (cf point suivant de l'ordre du jour).

Compte-rendu de la réunion de présentation des travaux de restructuration du lycée

Une réunion de présentation, par les services techniques de la Région, du « pré-programme théorique » des travaux de restructuration du lycée a eu lieu le 27 novembre. Le début des travaux (portant essentiellement sur le bâtiment A, non rénové lors des précédentes tranches) n'est pas prévu avant 2021. Des plans et des propositions de répartition des espaces et des salles ont été présentés lors de cette réunion, mais le projet définitif est encore en cours d'élaboration, notamment en concertation avec les enseignants. Les parents FCPE présents ont rédigé un compte-rendu détaillé de cette réunion : les parents intéressés peuvent nous le demander.

Réforme du lycée et du baccalauréat

Les parents siégeant au CA rapportent ce qui a été dit lors des deux conseils de novembre au sujet de cette réforme, qui doit s'appliquer dès la rentrée 2019. Le changement majeur est la suppression des filières (ES, L ou S), avec la création d'un « tronc commun » pour tous les élèves, et des « enseignements de spécialité » à choisir (3 en 1^{ère}, dont 2 à garder en Terminale).

À une première demande des parents FCPE demandant une information à ce sujet à destination des parents, Mme la proviseure avait répondu au CA du 13 novembre que le sujet de la réforme avait été abordé d'abord en conseil pédagogique, et qu'il allait faire l'objet d'une réunion des personnels le 15 novembre, notamment pour discuter des enseignements de spécialité qui seraient proposés dans le lycée.

Après cette réunion du 15 novembre, on ne connaît toujours pas les enseignements de spécialité qui seront proposés dans l'établissement, sujet retardé jusqu'en janvier.

Lors du CA du 29 novembre, les représentants des enseignants ont exprimé leurs inquiétudes et leur mécontentement face à cette réforme. Ils ont lu une motion, (non soumise aux votes mais à laquelle s'est associée la majorité des représentants des parents), et une lettre adressée au Ministre et à la Rectrice. Au-delà de l'aspect comptable (suppression de 2600 postes d'enseignants), ils dénoncent :

une diminution du temps d'enseignement pour les élèves, la disparition du caractère national du baccalauréat (introduction d'une part de contrôle continu organisé par chaque lycée), mise en œuvre dans la précipitation, choix à faire dès le 2nd trimestre de 2nde pour des enseignements de spécialité dont les programmes ne sont pas encore publiés, choix qui conditionnent l'orientation des élèves dans le supérieur alors que les critères de sélection ne sont pas connus...

Le mardi 11 décembre, les enseignants opposés à cette réforme ont organisé une réunion d'information pour les parents, dans la salle de conférences du lycée, présentant leurs arguments avec beaucoup de conviction, et mettant en lumière certains aspects de cette réforme, notamment pour la mise en pratique des enseignements de spécialité. Si cette réforme doit s'appliquer, ils demandent au moins un moratoire : qu'elle ne s'applique pas pour la rentrée prochaine, pour que l'on puisse avoir le temps de discuter sur tous les problèmes qu'elle pose.

Ce même jour s'est déroulée une manifestation d'enseignants, de lycéens et de parents d'élèves pour dénoncer les modalités de cette réforme et demandant, soit son retrait, soit son report. Des parents FCPE de Saint-Sernin ont participé activement à cette manifestation.

Les professeurs, ne pouvant organiser une autre réunion dans l'enceinte du lycée (problèmes de sécurité, Vigipirate...), proposent une autre réunion aux parents et aux élèves (qui n'étaient pas autorisés à assister à celle du 11 décembre), à la Bourse du Travail, place St-Sernin, jeudi 20 décembre à 18h15.

Par ailleurs, la Directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de la Haute-Garonne a invité tous les présidents des conseils locaux à venir débattre au rectorat le 9 janvier 2019 sur le contenu de la réforme. Saint-Sernin sera présent.

L'administration du lycée organisera pour sa part des réunions d'information pour les parents des classes de 2nde, sur 3 créneaux le 31 janvier 2019.

Une fois ces informations données, la discussion sur le sujet de la réforme a été animée entre les adhérents présents, plus nombreux que d'habitude.

Séance levée à 21h